

## Vingt-septième session du Comité de l'agriculture

### **Point 4.1: Programme de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture au titre du Cadre stratégique de l'Organisation**

#### **Note d'introduction**

Le document «Programme de travail de la FAO dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture au titre du Cadre stratégique de l'Organisation» examine les réalisations de la FAO dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture au cours de l'exercice biennal 2018-2019, analyse les principales tendances et les nouveaux enjeux qui influenceront les travaux et les activités de l'Organisation en la matière et présente les domaines d'action prioritaires de celle-ci dans ces domaines durant l'exercice 2020-2021 et au-delà. Le Comité est invité à formuler des recommandations à ce sujet.

La FAO a commencé l'élaboration de son nouveau Cadre stratégique en 2020, qui sera présenté à la Conférence de la FAO à sa quarante-deuxième session, en 2021. Les contributions des comités techniques constituent une étape importante du processus de participation des organes directeurs et de l'exercice de leur rôle de surveillance. Le Comité de l'agriculture est ainsi invité à donner des indications concernant les domaines d'action prioritaires pendant la période 2020-2021 et au-delà dans le but d'orienter les activités futures et dans la perspective de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

Le rapport sur l'exécution du programme 2018-2019 rend compte en détail des réalisations de la FAO au cours de l'exercice biennal par rapport aux objectifs stratégiques de l'Organisation et aux indicateurs des ODD connexes, notamment l'égalité femmes-hommes, la nutrition, le changement climatique, la gouvernance et les statistiques, ainsi que des résultats régionaux.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur le changement climatique continuent de déterminer le contexte dans lequel opère la FAO. Au niveau mondial, l'Organisation renforce les partenariats stratégiques en s'appuyant sur des grandes initiatives, en particulier la Décennie de l'agriculture familiale (2019-2028), la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), la Décennie d'action des Nations unies pour la nutrition (2016-2025), le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, la Décennie internationale d'action sur le thème «L'eau et le développement durable» (2018-2028), et l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture. Le rôle central joué par la FAO sur la scène internationale en matière de climat est de plus en plus reconnu, en particulier parce qu'elle a participé et contribué aux réunions en amont des conférences des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et aux COP24 et COP25, ainsi qu'au Sommet Action Climat de 2019 du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

La FAO a obtenu des résultats notables, notamment en incitant à l'adoption d'approches novatrices et inclusives en vue d'une production agricole durable: agriculture de conservation, mécanisation durable, cultures protégées, systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial, agroécologie, intégration de la biodiversité, agriculture protégée et élevage et pastoralisme durables, entre autres.

L'Organisation a continué de promouvoir l'approche «Une seule santé» afin de parer aux menaces qui pèsent sur la chaîne alimentaire à l'échelle des pays et du monde, de prévenir, de détecter et de contrôler les maladies animales et zoonotiques, et de renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières. La FAO est à l'avant-garde des initiatives de lutte contre les maladies et les ravageurs des plantes qui nuisent aux moyens d'existence de millions de personnes, par exemple en ce qui concerne la chenille légionnaire d'automne, les invasions de criquets pèlerins, le charançon rouge du palmier et la fusariose du bananier dans les régions touchées et à risque.

Les évolutions récentes et tendances ci-après découlent des thèmes examinés à la vingt-septième session du Comité de l'agriculture et des processus internationaux en cours qui s'intéressent aux secteurs de l'agriculture et de l'alimentation: sécurité alimentaire, nutrition et santé, sécurité sanitaire des aliments, gestion des ressources naturelles, biodiversité, risques et crises liés aux catastrophes et au climat, menaces pesant sur la chaîne alimentaire, conflits, et transformation globale vers des systèmes alimentaires plus résistants, inclusifs et durables.

Les tendances et les évolutions récentes au niveau mondial serviront de base au nouveau Cadre stratégique de la FAO, qui sera mis au point à l'aide d'un processus consultatif au cours de la période 2020-2021. Il inclura les tendances et les spécificités régionales et sectorielles qui représentent les principaux problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays et la communauté de l'aide au développement.

Dans ce contexte, la FAO a lancé en 2020 un exercice de prospective stratégique à l'échelle de l'Organisation, qui s'appuiera sur les exercices comparables précédemment menés. Les conclusions préliminaires de l'exercice mettent en évidence plusieurs facteurs interdépendants déjà identifiés et d'autres d'apparition récente ainsi que les tendances qui les accompagnent, notamment la flambée d'épidémies et de pandémies telles que la covid-19. Les domaines d'action prioritaires de la FAO dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en 2020-2021 et au-delà découlent de ces tendances et de ces défis et contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation, qui sont essentiels à la réalisation des ODD.

Plusieurs points de l'ordre du jour de cette vingt-septième session sont axés sur ces grandes tendances et difficultés et apportent une contribution de fond aux domaines d'action prioritaires, dont est saisi le Comité. Dans le cadre de la session, dont le thème est l'élevage durable au service des ODD, plusieurs questions sont examinées, telles que l'évaluation et l'amélioration de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à une alimentation saine, l'amélioration de la productivité des petits éleveurs, le développement des connaissances et des outils visant à orienter les politiques et les investissements des pays en matière d'élevage, la mise au point de solutions destinées à réduire les effets négatifs de l'élevage sur l'environnement, et l'intégration du pastoralisme et des parcours dans les activités de la FAO.

Les domaines prioritaires de la FAO, présentés à cette vingt-septième session du Comité de l'agriculture, sont axés sur quatre thèmes généraux et étroitement interdépendants: a) la mise en place de systèmes alimentaires viables englobant une alimentation et une agriculture durables et mettant l'accent sur l'élevage durable, le Programme alimentaire urbain, la stratégie actualisée de la FAO en matière de sécurité sanitaire des aliments, la stratégie et la vision de l'Organisation relatives aux activités en matière de nutrition, la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et la prise en compte d'autres domaines essentiels, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'innovation des petits exploitants et agriculteurs familiaux; b) le climat et les ressources naturelles (biodiversité, terre et eau) et la gestion des nombreux risques de crise et des défis environnementaux: la réduction et la gestion des risques de catastrophes, le changement climatique et les ressources naturelles; c) la lutte contre les ravageurs et les organismes nuisibles pour la santé végétale, animale et humaine par l'application de l'approche «Une seule santé», en particulier la lutte contre les effets de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture, les criquets et le risque de zoonoses; et d) la revitalisation des zones rurales pour les jeunes.

**Suite que le Comité est invité à donner**

- Prendre note des résultats obtenus ainsi que de l'évolution et des tendances relevées dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et formuler des observations à ce sujet (document COAG/2020/2, sections II et III);
- Fournir des indications sur les principaux domaines d'action prioritaires de la FAO dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi que sur l'examen du Cadre stratégique et l'élaboration du Plan à moyen terme 2022-2025 (section IV);
- Examiner les évolutions récentes au niveau mondial et leur incidence sur les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, et donner des avis à ce sujet.

*M<sup>me</sup> Beth Bechdol, Directrice générale adjointe*

*M<sup>me</sup> Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe*